

**Compte Rendu de**

**L’Assemblée Générale Ordinaire**

**du 27 aout 2022**

Aéroport de st Denis de l’Hôtel, le 27 aout 2022

Pour l’Aneg, conformément aux statuts de l’association, une Assemblée Générale Ordinaire est convoquée tous les ans.

Elle est régulièrement constituée lorsque 50 % plus un au moins des adhérents sont représentés.

**Pour l’assemblée Générale Ordinaire du 27 aout 2022 :**

- Ont été mis à disposition des électeurs :

* Les rapports du Comité Directeur sur le fonctionnement et la situation budgétaire et morale de l’ANEG.
* Le bilan des Commissions d'activités.
* Les comptes de l’exercice clos.
* Les orientations du Comité Directeur et des Commissions d'activités à venir.

- Ont été mis au vote :

* Le rapport moral. (ANNEXE 2)
* Le rapport financier.
* Les rapports des Commissions Techniques. (ANNEXE 3)

Les délibérations de l’Assemblée Générale sont constatées dans le PV de l’assemblée générale joint en ANNEXE 1.

**Participation à l’assemblée générale :**

Nombre de délégués votants : 51 délégués

Nombre de suffrage représentés : 622 adhérents

Nombre de suffrage exprimés : 622 adhérents

Pour Rappel :

**CONSTITUTION DU BUREAU DIRECTEUR DE L’ANEG**

Le bureau directeur de l’ANEG est constitué comme suit :

**Président :** **Christophe Nocchi**

**Vice-Président : Bernard Boymond**

**Trésorier :** **Pierre Menou**

**Secrétaire :** **Pierre-Alain Leguay**

Les représentants des commissions d’activités élus sont :

**Commission Aéromodélisme :**

Président : **Frédéric Hours**

Vice-Président : *Absence de candidat*

**Commission Parachutisme :**

Président : **Dominique Charbouillot**

Vice-Président : **Sébastien Dufour**

**Commission Vol Libre - Paramoteur :**

Président : **Frédéric Bonnel**

Vice-Président : *Absence de candidat*

**Commission Vol Moteur :**

Président : **Jean-Luc Cerceau**

Vice-Président : *Absence de candidat*

**Commission Vol à Voile :**

Président : **Erwin George**

Vice-Président : **Jean-Yves Duboc**

**Les présidents des commissions d’activités ont délégation de la part du président de l’ANEG pour représenter l’ANEG dans les instances sportives fédérales.**

**Commission des Conflits :**

Membre : **Patrick Spiral**

Membre : **Michel Schwartz**

**Commission des Contrôle Financier :**

Membre : **Hajar Dinar**

Membre : **Gilles Ayme**

Membre : **Franck Piquet**

Les représentants des organismes syndicaux, proposés par les organisations syndicales, sont :

**Pour la CGT :**

**Rodolphe Lacourcelle**

**Daniel Magnin**

**Pour FO :**

**Jean-Luc Bouchet**

Déroulement de la séance

Ouverture de l’assemblé Générale Ordinaire à 9h

Le président de l’ANEG ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous et en remerciant les élus des CMCAS présentes, le Président de la CMCAS Chartes Orléans ainsi que les bénévoles, les Présidents de SSA et les membres présents ainsi que le personnel de l’aéroport de St Denis de l’Hôtel.

Il rappelle sa vision de l’ANEG en la résumant par

**A** de ANEG comme Activité par et pour tous

**N** de ANEG comme Nouveautés

**E** de ANEG comme Ensemble

**G** de ANEG comme Gestion

Les Activités avec :

- Les stages Nationaux à destination des adhérents et des bénéficiaires

- Les activités locales vers les bénéficiaires, avec les CMCAS

- La programmation des Rencontres Aneg en coopération avec la CMCAS de Chartres Orléans

Les Nouveautés avec :

- Le fonctionnement du Comité Directeur en équipe et collaboration avec les SSA

- Les commissions d’activités en responsabilité et de leurs activités et de leurs budgets

- L’ouverture vers les bénéficiaires, pour la découverte et l’accessibilité aux sports aériens

Ensemble et Entraide :

- Une gestion de la problématique Assurance avec une augmentation de 35% de notre cotisation.

- Un remplacement de machines, des affectations de matériel, des prêts de matériel pour la réalisation d’activités sur des SSA non-affectataires

- Une recherche de remplacement des membres à anticiper (trésorerie, gestion des assurances)

La Gestion :

- Un suivi au plus proche des besoins depuis près de 8 ans maintenant ….

- Des comptes validés par un cabinet d’experts comptables

- Un respect des budgets

- Une gestion au plus proches des besoins, dans la construction et dans le suivi du budget

Le Vice-Président prend ensuite la parole pour aborder le problème de communication que les adhérents et l’ANEG rencontrent dans son ensemble

* Communication nationale avec le site ANEG.org et expliquant qu’une réflexion est en cours pour améliorer le site voir le remplacer.
* Communication locale notamment avec les CMCAS en précisant que c’est aux présidents de SSA d’aller à la rencontre des CMCAS pour les informer de leurs et de nos activités.
* De façon plus générale c’est à chacun de nous de faire connaitre l’ANEG

Le Secrétaire Général rappelle que l’implication non seulement des SSA mais aussi de tous est nécessaire à la vie de l’ANEG car, même si 27 SSA étaient représentées par leurs membres, il n’a reçu des présidents que 15 réponses sur 31 SSA

Il rappelle que le CD de l’ANEG se réuni maintenant une fois par mois en visioconférence et que les comptes rendus de séance sont disponibles sur le site et envoyés aux bureaux des SSA

Mais aussi, malheureusement bien que les présidents de SSA aient la possibilité de poser des questions et/ou d’assister aux réunions du CD aucune demande n’a été faite dans ce sens

Il termine en demandant que les SSA répondent aux sollicitations faites par le CD notamment sur le partage et la mise à disposition du patrimoine de l’ANEG.

Alain Avol prend la parole pour demander une minute de silence en mémoire de Jean Pinet qui nous a quitté récemment puis aborde le sujet des assurances et de l’augmentation des primes en expliquant que, en plus d'une hausse générale constatée sur ce type de contrats, l’accidentologie récente de notre parc avion a également contribué à ce constat. Il fait toutefois mention du fait que nos conditions et notre couverture sont bien supérieures aux autres contrats d’assurances.

Grégory Bullot poursuit en demandant que chaque pilote communique ses heures de vol et qu’il partage le plus possible leurs vols car c’est le par et le pour qui doit maintenant être renforcé

Il finit en rappelant que les SSA doivent mettre leurs matériels à la disposition des autres SSA.

Quelques questions sont posées pelle même dans la foulée.

* Pourquoi la section paramoteur est-elle rattachée au Vol Libre alors que le paramoteur est en classe1 ULM
  + Il est proposé à la commission Vol Moteur/ULM de gérer la partie administrative des paramoteur et à la commission Vol Libre de gérer la partie pratique.
* Il est demandé s’il y avait la possibilité d’organiser des stages pendulaires et autogires
  + Il est répondu que cela ne posait pas de problème mais que pour cela il fallait présenter un projet et un dossier étayé.
* Il est demandé pourquoi il n’y avait pas de lâchés pendant les stages ULM
  + Il est répondu que sur les stages découvertes cela n’était pas possible mais que sur les stages perfectionnements si l’instructeur l’estimait possible cela ne posait pas de problème.
* Pour finir, Il est demandé comment anticiper le remplacement d’une machine qui volait beaucoup
  + Concernant les ULM, il est répondu que la stratégie en vigueur jusqu'à aujourd'hui voulait que ce type de machines, pour éviter trop de dépréciation à la revente, étaient remplacées par des machines neuves lorsqu'elles atteignaient environ 1200 h de potentiel moteur consommé. Constat devant être fait d'une valeur d'achat neuf en augmentation trop importante, il est proposé de procéder au au remplacement du moteur en conservant la même cellule.

Rapport financier du trésorier :

Budget pour l’année 2021 :

Dotation CCAS : 130 000 euros

Recettes : 410 023 euros

Dépenses : 522 828 euros

Solde : 17 195 euros

État des provisions pour maintenance :

Provisions avions : 126 256 euros

Provisions moto-planeurs : 2 672 euros

Provisions ULM : 68 930 euros

Total provisions : 197 858 euros

État des provisions pour achat et fonctionnement : 271 029 euros

État des comptes bancaires au 31 décembre 2021 :

Compte courant : 17 985,31 euros

Livret A : 70 025,55 euros

Comptes associatifs : 309 090,00 euros

Livret B : 202 357,40 euros

Avant chaque CD mensuel en visio-conférence, les documents budgétaires sont transmis à l’ensemble des membres du CD pour information.

Les comptes de l’année 2021 sont en cours de validation par le comptable.

Concernant les notes de dépenses et d’encaissements, je demande à nouveau à toutes les personnes en charge de les créer, de relire attentivement le document d’élaboration disponible sur le site de l’ANEG et ceci afin d’éviter les erreurs encore présentes et motivant les refus.

Le Président présente le bilan moral de l’ANEG et propose ensuite aux différentes commissions de présenter leur bilan

Les bilans des commissions sont joints en ANNEXE 2

Seul le bilan de la CCF n’a pu être présenté, il le sera ultérieurement.

Après la présentation des différents bilans il est procédé au vote de ces derniers

Voir ANNEXE 1

Le président clôture la séance en remerciant une dernière fois tous les acteurs qui ont permis la tenue de cette Assemblée Générale et propose que l’ANEG prenne en charge, l’adhésion 2023 des membres de la SSA Chartres Orléans pour leur implication dans ces rencontres.

Fin de l’Assemblée Générale ordinaire 12h30

Le Président Le Vice-Président Le Secrétaire Général le Trésorier

Nocchi Christophe Boymond Bernard Leguay Pierre Alain Menou Pierre

